



INSPECTION DE L'EDUCATION
NATIONALE

Circonscription de Parthenay

Ecole Maternelle Publique
2, rue de l'Eglise
79160 Villiers en Plaine

Tél: 05.49.35.62.97

Mél: ce.0790932j@ac-

Directeur : Johann SEGUELAS

Décret 90-788 du 06-09-1990 consolidé le 21/05/09 – Art relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles :

Le Conseil d'Ecole: Le Conseil d'Ecole est composé du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargés des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'Education National chargé de visiter les écoles.

Le Conseil d'Ecole adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'Ecole (dont les activités périscolaire, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

Compte-rendu CE n°1

Jeudi 6 Novembre 2014

Présents :

- **Les RPE:** Elodie CADET, Aurélie BIROT, Charlène DELER, Lucie CHARRIER, Magali MOINEAUD, Alice LUZZATO, Hervé PEYRARD, Nathalie GUERET
- **La Municipalité:** Sylvie BEAUSSE, Lucy GRELLIER, Jean-Claude MORINEAU
- **L'Education Nationale:** Gilles TEYSSEDRE: Inspecteur de la circonscription de Parthenay
- **L'Equipe Educative:** Sandrine NEVEU (ATSEM GS), Angélique GUERIN (ATSEM MS/GS), Antoinette GRIFFON (ATSEM PS/MS), Anne ROUSSEAU (Enseignante GS), Marjorie LUCAS (Enseignante PS/MS), Martine DELACUISINE (Enseignante PS/SM), Johann SEGUELAS (Enseignant MS/GS)

Excusés:

- **L'Equipe Educative:** Corinne ANQUETIL (CAE/CUI), Séverine SARRY (RASED), Olivier GEFFARD (RASED), Stéphanie GRELIER (ATSEM PS/MS), Nadine CONGIU (Enseignante MS/GS)
- **Le DDEN:** Daniel MOINEAUD

Ordre du jour :

- Vie scolaire
Elections des RPE, Fonctionnement du conseil d'école, Règlement intérieur 2014-15, Bilan de rentrée 2014: information sur la réorganisation des classes maternelles, Effectifs, Remplacement des personnels, Santé, Hygiène, Sécurité, Coopérative scolaire.
- Apprentissages
Actions du projet d'école, APC, Projets pédagogiques,
- Matériel et travaux
- Périscolaire
Mise en place des APS dans les écoles, Travaux: mise en sécurité rue et sortie – bureau du directeur

Questions des RPE

Début de la séance : 18h38

A- VIE SCOLAIRE :

1- Election des RPE

Inscrits: 169

Votants: 130

Taux de participation: **76.92 %**
Suffrages exprimés: **111**
Votes blancs ou nuls: **19**
Nombre de sièges: **4**
Elus titulaires: **Mmes CADET, BIROT, DELER, CHARRIER**
Elus suppléants: **Mmes MOINEAUD, LUZZATO, GUERET et M. PEYRARD**

Intervention de M. TEYSSÉDRE: Le taux de participation pour le département des Deux Sèvres est de 49%. C'est donc une grande satisfaction de voir une participation aussi élevée.

2-Fonctionnement du conseil d'école: Décret: **90-788 du 06-09-1990** consolidé le 21/05/09

Le Conseil d'Ecole est composé du conseil des maîtres, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'Education Nationale chargé de visiter les écoles.

Il adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'Ecole (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

3-Le règlement intérieur

Les modifications:

- **Article/ décret/ Arrêté:** Article L111-1 à L151-6 et D411-6 du code de l'Education / Décret n° 2013-77 / Délibération du CDEN en date du 25/06/13 / Arrêté du DASEN-DSDEN en date du 25/06/13
- **Titre I:** Inscription et admission à l'école / **alinéa 8:** Projet Accueil Individualisé
- **Titre II:** Fréquentation et obligation scolaire / **alinéa 8:** Les horaires de l'école: 9h00-12h00 / 13h30-15h45
- **Titre IV:** L'Ecole, espace de responsabilités partagées / **alinéa 2:** Le Conseil d'Ecole
- **Titre V:** Fréquentation et obligation scolaire / **alinéa 1:** Remise des élèves à 12h00 / 15h45
- **Titre VI:** Utilisation des locaux et des matériels / **alinéa 1:** Hygiène et sécurité: site HCSP

Vote: Le RI de l'école maternelle est adopté à: **l'unanimité**

4-Bilan de rentrée

A: Information sur la réorganisation des classes maternelles:

- Cette information traite aussi une question des RPE de l'école maternelle. ils seront donc abordés en même temps.
- M. SEGUELAS rappelle la répartition des classes
- Mme LUCAS expose le projet des classes parallèles (PS/MS).
- **Cet aménagement pédagogique intègre le projet d'école** à travers **l'axe 2** et bénéficie **d'une fiche action** (n°3).
- **4 objectifs** sont déclinés: Vivre des situations d'apprentissages variées / Créer de la coopération et responsabiliser les MS / Faciliter l'entrée en activité des plus jeunes par imitation des plus grands: effet vicariant / Intégrer les règles de vivre ensemble.
- **Cette mise en oeuvre** découle sur des échanges de services, un décroisement pour les MS l'après-midi où sont travaillées la découverte du monde et de l'écrit en petit groupe, des projets pédagogiques communs sur le thème de « Bizarre-bizarre » et sur « les animaux de la ferme »
- **L'évaluation** de ce projet se fera par le biais du livret d'évaluations.
- Cette mise en place permettra aux MS de ces 2 classes de travailler 3h ensemble chaque semaine et de bénéficier tous les après midi d'un travail en petit groupe

Intervention de Mme CADET: Les MS de M. SEGUELAS ne vont-ils pas se retrouver isolés par cette mise en place ?

Réponse de M. SEGUELAS: Les élèves de MS pourront se retrouver autour du projet « Bizarre-bizarre ». Chaque système a ses avantages et ses inconvénients. La répartition parfaite n'existe pas.

Intervention de Mme CADET: Cette réorganisation s'est faite sans aucune information auprès des membres du conseil d'école et notamment des représentants des parents d'élèves.

Réponse de Mme LUCAS: Une maladresse a été commise sur le plan de la communication.

Intervention de M. TEYSSÉDRE: Une prudence s'impose dans l'annonce de l'organisation des classes au mois de juin si des incertitudes existent.

B: Effectifs: 91 élèves

- Par niveau: **25 PS, 35 MS, 31 GS**
- Par classe: 4 classes: **PS-MS 1:** 25 élèves, **PS-MS 2:** 25 élèves, **MS-GS:** 19 élèves, **GS:** 22 élèves

C: Remplacement des personnels: Les absences ont été remplacées (5 jours) / Stagiaires en Master ESPE et CAP « petite enfance ».

Intervention de M. TEYSSÉDRE: Les enseignants du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en Difficulté) sont attachés à la circonscription. Elle possède 9 enseignants spécialisés pour 5000 élèves répartis sur 57 écoles publiques. Des priorités sont donc données cette année au regard d'une part, des évaluations de CP du début d'année et d'autre part en fonction des besoins de la circonscription et de son territoire.

D: Santé:

- Visite des 4 ans par les services de la PMI du **29/09 au 06/10**. 35 élèves ont été reçus par l'infirmière. **9** élèves ont besoin d'un suivi dont **4** auprès du médecin de la PMI.
- PAI: **4 élèves ont un PAI** pour asthme.

E: **Hygiène: 2 cas de suspicion de gale:** Notes aux familles. Les mesures d'hygiène et d'éviction scolaire ont été prises comme le prévoit le protocole du ministère.

F: **Sécurité:**

- L'exercice incendie a été réalisé le **jeudi 18 septembre 2014:** Bilan positif
- L'exercice de PPMS a été réalisé le **jeudi 9 octobre 2014:** Bilan positif

G: **Coopérative scolaire:**

- au **01/09/14:** 1.198,62 euros. Comptes approuvés par l'OCCE
- au **06/11/14:** 1.918.64 euros soit sur l'année scolaire 2014-15: **720,04 euros**. Les entrées: **1260 euros** (participation volontaire des familles) / Les sorties: **541,96 euros** (Projet St Marc la Lande)

B- APPRENTISSAGES

1- Projet d'école / Fiches action :

- Axe 1: Assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire

Titre: de l'action: Amélioration de la compréhension des énoncés de problèmes

Outils: Progression et une programmation sur la passation des consignes et sur la résolution de problème

Fiche action 1: Résolution de problème: Formuler une question pour savoir y répondre

Lexique du questionnement (GS) / Mettre en valeur la question / Transversalité au travers l'expérimentation dans les sciences et les albums.

- Axe 2: Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves.

Titre: de l'action: Faire réussir tous les élèves à travers leur singularité

Outils: Création de groupes de besoin par niveau et par classe / Décloisonnement GS / Echanges de service / APC

Fiche action 2: Décloisonnement des GS (phonologie, informatique, écriture, découverte du monde (formes et grandeurs / logique et numération)

Fiche action 3: Projet de classes PS-MS parallèles: Echanges de service, regroupements par niveau, projets pédagogiques communs

- Axe 3: Liaison Ecole maternelle / école élémentaire

Titre: de l'action: Favoriser l'intégration et la réussite des élèves

Outils: Création de passerelles pour mieux accompagner les élèves et leur famille

Fiche action 4: Liaison GS/CP: Rencontres sur le plan artistique et sportif (sur l'année scolaire) / Familiarisation des GS au CP (mai et juin)

Fiche action 5: Projet intégration futurs PS: 2 réunions d'information (mai et juin 2015) / Un accueil en 2 temps à la rentrée scolaire 2015 (sur 2 jours pour un accueil en ½ groupe)

Fiche action 6: Projet pédagogique commun aux 2 écoles et en relation avec la CAN sur le thème du « Bizarre-bizarre »

Perspective 2015-16: Axe 1: Fiche action: Programmation sur les consignes: PS (verbale), MS (logo), GS (écrite + reformulation)

2- APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Début des APC: Semaine 38

Jours: Lundi, mardi et jeudi de 15h45 à 16h30

Période 1

- GS: 4 élèves en langage
- MS: 7 élèves en motricité fine

Période 2

- GS: 6 élèves en langage (découvrir l'écrit) et en motricité fine
- MS: 9 élèves en langage et en motricité fine

Informations générales sur le suivi des élèves:

- Equipe de suivi de scolarité (PPS / ESS): Nombre: 1
- Equipe Educative (E.E): Nombre: 1
- Projet Personnalisé Réussite Educative (PPRE): Nombre: 1
- Réseau d'Aides Spécialisées (RASSED): Nombre: 1

Intervention de M. TEYSSEDE: Le PPRE est aussi un outil de communication avec les familles et les équipes pédagogiques. Il tend à banir le redoublement pour privilégier d'autres solutions favorisant une meilleure estime de soi.

3- Projets pédagogiques 2014-15:

- Projet Ecole Maternelle: Volonté de faire des projets pédagogiques communs aux 4 classes comme le précise le projet d'école : « ».
- Projet 2 Ecoles: « **Bizarre - bizarre** » en partenariat avec la Médiathèque.

Projets « Bizarre - bizarre »: Ecoles Maternelle / Elémentaire et CAN

- Création de productions artistiques: **PS-MS** : Les animaux / **MS-GS**: L'arbre: outil de communication / **GS** : Créations en volume
- Exposition des travaux à la médiathèque (Avril 2015)
- **Classe de GS et MS/GS**: Interventions médiathèque: « **lecture de 5 albums**»
- **Classes de PS/MS**: 1 journée au « nombril du monde »
- **Classe de GS**: 1 journée au château de OIRON (79)

Projets communs

- Lire et faire lire (4 classes): à compter du 03/11 le mardi
- Décloisonnement GS (4 enseignants)

Projets CESC (Comité à l'Education à la Santé et la Citoyenneté)

- « **Se brosser les dents** »: Classes: GS et MS/GS

Projet CAC Niort: Spectacles

- Classe de GS et MS/GS: **Mardi 13/01**. Spectacle: « **L'après-midi d'un FOEHN** »
- Classe de PS-MS et PS/MS: **Mardi 21/04**. Spectacle: « **Brin de Poulette** »

Projet USEP

- USEP: adhésion **2 classes** (MS-GS / GS): **Prise en charge financière par la Mairie de Villiers. Pour information: 383.24 euros**
- USEP départemental: Printemps des maternelles – Raid USEP
- USEP Classe: **GS**: Ecole de Coulonges sur Autize et Ecole de Saint Pompain / **MS-GS**: Ecole de Saint Maxire

Projet Saint Marc Lalande

- Classe de GS et MS: **Lundi 20/09**. Travail sur « **Jephan de Villiers**»

Projet « classe parallèle: les classes de PS-MS » :

- **La ferme de la Mantellerie**: Les animaux de la ferme et la fabrication du beurre (mai 2015)
- Regroupement par niveau de classe pour: la médiathèque (1 fois par période) et la motricité (1 fois par semaine)

Projets Classes

GS

- Rencontres **GS-CP**
- Rencontres **Maison de retraite**
- OCCE: comité de lecture de vidéos

MS/GS

- Rencontres **GS-CP**
 - **Cirque-Poésie**: période 1 et 2
 - **Eau**: « L'eau dans tous ses états »: période 3, 4; 5
- Une classe découverte sur l'île d'Oléron intégrera ce projet. Elle aura lieu du mercredi 8 au Vendredi 10 avril 2015.

Intervention de M. TEYSSEDRE: Tous les élèves de la classe doivent partir. Cette contrainte doit être respectée pour que la validation de ce projet soit maintenue et confirmée.

- **Alimentation**: « Le petit déjeuner »: période 5

PS/MS (2 classes)

- Les incorruptibles: comité de lecture

C- MATERIEL ET TRAVAUX

- 1- Matériel: Tables et chaises pour les réunions / Boite à clés / 2 panneaux d'affichage / Meuble de rangement (classe MS-GS).
- 2- Travaux: Sol et peinture (bureau de direction) / Bloc porte (porte couloir vitré) / Fenêtres classe PS-MS (1), repeindre l'extérieur du coin d'nette.

D- PERISCOLAIRE

1- Mise en place des APS (Activités Péri – Scolaires):

Intervention de Mme BEAUSSE: Suite à la mise en place des APS à la rentrée 2013 sur la pause méridienne, un bilan a été réalisé par le comité de pilotage. Des dysfonctionnements ont été constatés. Une nouvelle organisation est en place depuis la rentrée de septembre sur le créneau 15h45 – 16h30. Des aménagements sont encore à prévoir mais la mise en place de ce nouveau système répond mieux aux besoins des élèves.

2- Travaux : Mise en sécurité / Bureau

Intervention de M. MORINEAU: La mise en sens unique de la rue des Tilleuls et les aménagements de voirie ont permis d'apporter plus de sécurité aux abords de l'école. Le bureau de direction sera livré pour le mercredi 12 novembre 2014

E- QUESTIONS des RPE (Représentants des Parents d'Elèves)

Questions communes aux 2 écoles :

Coopérative scolaire :

Serait-il possible d'instaurer un tarif dégressif pour la coopérative scolaire à l'école maternelle ? Et un tarif dégressif à partir de 2 enfants scolarisés sur les 2 écoles ?:

Réponse de M. SEGUERAS: La coopérative scolaire n'est pas obligatoire. Elle permet de financer les projets de l'école. En accord avec l'école élémentaire, un tarif dégressif sera mis en place à la rentrée 2015 (15 euros pour un enfant / 27 euros pour 2 enfants / 36 euros pour 3 enfants) Si les enfants se trouvent sur les 2 écoles, le paiement se fera au prorata des inscrits dans les établissements.

APS :

Serait-il possible de mettre en place un goûter organisé par la Mairie ?:

Réponse de M. MORINEAU: Des difficultés liées aux PAI (allergies alimentaires notamment), le surcoût financier à supporter par les familles rendent cette demande difficile à mettre en place. Ce temps a été recadré pour que les élèves puissent bénéficier d'un temps plus agréable.

Garderie :

Au vu du décompte des enfants présents à la garderie, nous constatons que le taux d'encadrement est insuffisant. Comment comptez-vous y palier ?:

Réponse de M. MORINEAU: Un comptage est actuellement en train d'être réalisé pour réévaluer et ajuster le dispositif. Au regard des résultats produits, des aménagements seront mis en place.

Questions des Parents d'Elèves Maternelle :

Réorganisation des classes :

Beaucoup de parents s'interrogent concernant la répartition des enfants dans les classes de maternelle. Quelles sont les raisons qui ont poussé à ce rapide changement entre le dernier conseil d'école (24 juin 2014) et l'établissement des nouvelles listes (2 juillet 2014) ?:

Question traitée au point I - A - 4 - A

Questions des Parents d'Elèves Elémentaire :

Garderie :

Pendant la garderie, serait-il possible de mettre à disposition des élèves, la petite salle inoccupée au rez-de-chaussée pour la surveillance des devoirs ?:

Réponse de M. MORINEAU: Oui mais la surveillance ne sera pas permanente dans cette salle .

Intervention de Mme GUERET: Les Parents d'élèves remercient la municipalité pour le service de garderie mis en place lors de la matinée de mobilisation des enseignants sur les nouveaux programmes de l'école.

Séance levée à: 21h07

Les Secrétaires de séance

Les RPE

Le Maire

Le Directeur

Elodie CADET/ Anne ROUSSEAU

Elodie CADET

Jean-Claude MORINEAU

Johann SEGUELAS